



www.msn.com/fr-fr Val-de-Marne : oui, vous pouvez aider les malades du cancer du sein !

C'est le genre de sujets dont on évite en général de parler tant qu'on n'est pas concerné. Parce qu'il traite de la maladie et des difficultés financières.

Bref, un sujet tabou. Et pourtant, des centaines de milliers de personnes sont confrontées à ce problème.

Le cancer du sein, le plus fréquent et le plus mortel chez la femme, nécessite l'achat d'accessoires que les patientes ont parfois du mal à payer. C'est la raison pour laquelle depuis deux ans, l'association « Mon bonnet rose » collecte des bonnets de chimiothérapie et des perruques pour les redistribuer à des patientes en oncologie. Pendant tout le mois d'octobre, un challenge spécial est même organisé pour que le grand public puisse participer à cet objectif.

Un tutoriel disponible en ligne

Dans le Val-de-Marne, un établissement en particulier est associé à cette opération. Il s'agit évidemment de l'Institut du sein situé à l'hôpital Paul-d'Égine à Champigny. Le principe d'« octobre rose »? Confectionner des bonnets de chimiothérapie à partir de tee-shirts recyclés grâce à un tutoriel disponible en ligne

Sur tout le territoire national, l'association espère à terme pouvoir récolter environ 60 000 bonnets. Soit autant que le nombre de femmes atteintes chaque année par un cancer du sein.

Cela sert à quoi un bonnet ? Quand on n'a plus de cheveux à cause de la chimiothérapie, c'est ce qu'on met à la place de la perruque « qu'on ne peut pas mettre tout le temps parce que ça gratte », explique Céline, une mère de famille de Villiers-sur-Marne qui se remet d'un cancer du sein. « Si on veut rester femme et coquette, on est un peu obligée d'avoir plusieurs bonnets, confie-t-elle. Cela coûte pas moins de 30 à 35 € et cela peut monter à plus de 50 €. » Et c'est bien entendu en plus des 200€ de perruque qu'il reste souvent à la charge des patientes. « Certaines y renoncent à cause de ça », soupire Céline.

« Tout le monde peut y participer »

Avec ce cancer du sein, cette cadre dans une entreprise, qui vient de fêter ses 40 ans, a bien pris conscience de l'injustice sociale face à la maladie. « Sur notre groupe de soutien, entre patientes, on avait des intérimaires qui ne pouvaient pas se payer les mêmes accessoires que moi, qui bénéficie d'une mutuelle et d'un complément de salaire de mon entreprise. Je me souviens par exemple d'un sérum à 80 € le tube contre la perte des cils. »

Bien sûr une patiente dans le besoin aura peut-être droit à un coup de pouce

officieux qui lui permettra de récupérer à droite ou à gauche un bonnet ou une perruque. « D'où l'importance de ce challenge d'octobre rose parce que tout le monde peut y participer et cela rend vraiment service », souligne la mère de famille.

Les bonnets que vous aurez fabriqués sont à déposer à l'hôpital Paul-d'Egine, au 4, avenue Marx-Dormoy à Champigny.



<https://img-s-msn-com.akamaized.net/tenant/amp/entityid/BB19Lqq9.img?h=630&w=1200&m=6&q=60&o=t&l=f&f=jpg&x=199&y=464>

par Denis Courtine

